

## Objet

---

### **Jeudis du numérique - Appel à Manifestation d'Intérêt sur la thématique de la mobilité intelligente**

#### 1 / CONTEXTE

La Métropole Européenne de Lille a lancé le 22 juin 2017 son dispositif de rencontres entre les demandeurs et offreurs de solutions numériques innovantes pour impulser les expérimentations de ville intelligente sur le territoire : les Jeudis du numérique.

Les collectivités territoriales sont directement concernées par l'apport du numérique aux services délivrés à la population et les impacts sur l'organisation et l'aménagement du territoire. Concomitamment, l'écosystème de porteurs de projets numériques grandit de plus en plus vite et développe chaque jour de nouvelles solutions digitales et innovantes répondant aux attentes des usagers. Mais aujourd'hui, force est de constater que les acteurs de ces deux mondes se rencontrent et échangent peu.

La vocation des jeudis du numérique est de créer cet espace manquant où acteurs publics et privés partagent leurs besoins et leurs solutions concrètes dans un processus d'innovation ouverte. En s'appuyant sur les forces vives de l'écosystème métropolitain, les jeudis du numérique viseront à impulser puis accompagner la mise en place d'expérimentations de la ville intelligente sur toute la métropole.

Afin de repérer les initiatives émergentes sur son territoire, de faire participer les acteurs parties prenantes à ces rencontres et de les accompagner dans la structuration d'expérimentations, la MEL lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les Jeudis du numérique auprès de ses communes membres et des acteurs économiques de son territoire.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est dédié à la mobilité intelligente, c'est-à-dire l'usage des technologies de l'information et du numérique dans le domaine des transports.

#### 2 / THÉMATIQUE : MOBILITÉ INTELLIGENTE

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt vise à identifier les porteurs de besoins et de solutions liés à la gestion, au pilotage et à l'optimisation de la mobilité pour des déplacements plus efficaces, plus sûrs, plus économes et plus écologiques.

Les besoins et solutions peuvent concerner la qualité de service, le confort de l'utilisateur, la coordination pour la gestion de la circulation, la rationalisation de l'utilisation des réseaux, l'adaptabilité à tous les publics, la promotion des modes doux et passifs, l'intermodalité des systèmes permettant un gain en temps, en coût, en énergie...

Cet AMI s'adresse prioritairement aux acteurs privés, publics, associations, et de la recherche en lien avec les domaines :

- du transport (de personnes et de biens),
- du numérique (technologie de l'information),
- de l'industrie (constructeurs, équipementiers),
- de l'énergie,
- de l'environnement,
- de l'urbanisme.

Les Jeudis du numérique sont développés dans le cadre de la Stratégie #Résolument numérique de la métropole votée le 24 juin 2016 par le Conseil Métropolitain (Action 3 de la stratégie). La Thématique mobilité intelligente répond pleinement au second axe de cette stratégie « *Une métropole résolument citoyenne et créative pour impulser des changements de société* » et constitue notamment un levier pour

- **l'action 28** « *S'appuyer sur le numérique pour améliorer l'accessibilité de la ville pour les personnes handicapées. Favoriser la cartographie des espaces accessibles dans la ville pour les personnes à mobilité réduite à travers un outil contributif se basant sur le portail de services numériques.* » ;
- **l'action 39** « *Explorer des projets innovants sur l'électromobilité (ex : la route électrique).* » ;
- **et l'orientation 11** « *Développer la mobilité intelligente. La métropole subit une forte congestion routière en heure de pointe sur les axes majeurs qui l'irriguent. L'accessibilité de la métropole constitue un enjeu de développement économique et de développement durable. La préoccupation de la MEL est d'abord d'assurer de meilleures conditions de circulation sur le territoire et d'adopter des solutions permettant de réduire l'empreinte carbone telles que l'électromobilité. Le numérique vise à appuyer la politique sur les transports et les mobilités menée par la MEL. La Métropole peut s'appuyer sur les compétences disponibles en matière de mobilités durables (Pôle i-Trans, i-viaTIC...) et de numérique en région.* »

### 3 / OBJECTIFS

Le présent appel à manifestation d'intérêt va permettre à la MEL de :

- identifier les expressions de besoin des porteurs de projets autour de la mobilité intelligente ;
- identifier des territoires d'expérimentation ;
- identifier les solutions numériques innovantes qui pourraient être présentées lors de l'événement ;
- accompagner les expérimentations qui répondraient à une des actions de la Stratégie digitale.

Pour cette édition, trois axes ont été retenus :

1. **Le numérique comme vecteur de services d'aide à la mobilité** permettant à tous les usagers (citoyens urbains ou ruraux, public fragilisé, à la recherche d'un emploi...) d'optimiser leurs déplacements en considérant les différentes typologies

de territoires de la Métropole Européenne de Lille et les objectifs de mobilité (scolaire / professionnel / loisirs / logistique...).

- 2. Le numérique au service d'une mobilité plus durable** pour une mobilité plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement, plus apaisée pour une meilleure qualité de vie en favorisant l'information voyageur, l'utilisation des modes actifs et des transports en communs, l'animation de communautés...
- 3. Expérimenter des solutions smart mobility à l'échelle de projets d'aménagement.**

#### 4 / FORMAT DES JEUDIS DU NUMÉRIQUE

Les jeudis du numérique prennent la forme d'un rendez-vous de deux heures lors duquel s'enchaînent une dizaine de prises de parole courtes (5 minutes de présentation et 5 minutes de questions/réponses) sous forme de pitch.

L'édition Mobilité intelligente se déroulera le 22 février 2018 de 16h à 18h.

Cette édition est organisée en partenariat avec i-viaTIC, programme de l'association i-Trans, qui accompagne les porteurs de projets et anime l'écosystème de la mobilité dans les Hauts-de-France.



Trois types de pitch sont envisagés :

- Pitch « projet » par des créateurs de solutions numériques et innovantes (startup, entreprises de toute taille, associations) ;
- Pitch inversé « expression de besoin » par des décideurs publics ou privés (élus, agents de collectivités, entreprises, associations ou acteurs académiques).
- Des retours d'expériences d'acteurs publics, privés ou de la recherche sur des expérimentations en cours ou menées.

Suite aux prises de paroles, un espace de networking sera mis à disposition des participants et du public. La MEL se chargera de faire les connexions nécessaires pour qu'émergent des projets d'expérimentations.

#### 5 / PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets candidats qui seront retenus pour être présentés lors des jeudis du numérique doivent être prêts à l'expérimentation ou constituer un retour d'expérience.

Concernant les solutions numériques innovantes, celles-ci ne doivent pas être industrialisées ou doivent être prêtes à s'adapter.

Vous êtes intéressé-e-s ? Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez Magali Roger [mroger@lillemetropole.fr](mailto:mroger@lillemetropole.fr)

## 6 / CANDIDATURE, INSTRUCTION ET SÉLECTION DES DOSSIERS

Les candidatures doivent nous être transmises **au plus tard le lundi 12 février 12h**. Elles sont à adresser à l'adresse mail : [villenumerique@lillemetropole.fr](mailto:villenumerique@lillemetropole.fr)

Les candidatures seront analysées par l'équipe Ville intelligente et innovation numérique et la direction Mobilité de la Métropole Européenne de Lille.

Dix candidatures seront retenues au plus tard jeudi 15 février 2018. Les autres projets pourront être proposés pour une édition ultérieure des Jeudis du numérique.

Chaque « pitcheur » disposera de 5 minutes de présentation et de 5 minutes de questions/réponses et remettra à la MEL une présentation powerpoint de son pitch en 5 slides maximum avant le 20 février 2018.

## JEUDI DU NUMÉRIQUE N° 3 : MOBILITÉ INTELLIGENTE DOSSIER DE CANDIDATURE DE PARTICIPATION

### PRÉSENTATION DU PORTEUR

**Nom du projet :** .....

**Vous êtes :**

- Une commune
- Une entreprise
- Une association
- Un acteur académique
- Autre, précisez .....

**Adresse :** .....  
.....

**Site internet :** .....

**Référent du projet :**

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Email : .....

**PRÉSENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET**

**S'agit-il :**

- d'une expression de besoin,
- d'une présentation de solution numérique innovante,
- d'un retour d'expérience à partager.

**Description et objectif du projet (en 15 lignes maximum) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Situation du projet :**

État commercial de la solution numérique innovante que vous proposez :

.....

.....

Ou

Échéance exprimée de votre besoin

.....

.....

**PROPOSITION D'EXPERIMENTATION**

Quelle est la cible que vous souhaitez adresser ?

.....  
.....

Vous avez déjà défini un terrain d'expérimentation. Lequel ?

*Exemple : école, siège de votre entreprise, projet de construction...*

.....  
.....